

Département
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU
12720
Séance du samedi 9 mars 2024
N°20240309-12**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
6	6	6

L'an deux-mille-vingt-quatre et le samedi neuf mars à 16h00 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Alain ROUGET, le Maire.

Date de la Convocation
21/02/2024

Etaient présents :
ESPINASSE Joël, JULIEN Christian, Virginie PEIRS, Alain ROUGET, : Jessie VALGALIER, Bernard PELLET,
Absents excusés aucun

Date d'affichage
21/02/2024

Objet de Délibération
Adhésion dispositif « cartes Millau Jeunes »

Le maire informe le conseil que la ville de Millau reconduit son dispositif « Carte Jeunes » pour 2024/2025. Celle-ci propose à la Commune de Peyreleau de bénéficier du dispositif pour une participation forfaitaire de 15€ par an et par jeune.

Après discussion le conseil autorise le Maire à signer la convention avec la Ville de Millau.

Fait et délibéré à PEYRELEAU, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
Alain ROUGET



Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Millau le
09/03/2024
et publication du
09/03/2024



ANNEXE

Carte Millau Jeunes - communes extérieures

L'objectif

L'objectif principal de ce dispositif est de favoriser l'épanouissement du jeune par la découverte des richesses éducatives locales, dans les domaines culturels, artistiques ou sportifs. Il permet également aux jeunes de bénéficier de réductions chez des commerçants partenaires dans des secteurs d'activités ciblés : coiffure/esthétique, école de conduite, sport/loisirs, vélo, mode et alimentation,

Le partenariat avec les commerçants est passé sans compensation financière et fondés sur un échange de visibilité et sur la volonté de s'investir pour un objectif commun de soutien à la jeunesse locale, d'ouverture culturelle, sportive et de loisirs.

Le dispositif

- Une carte délivrée gratuitement selon un critère d'âge (11-20 ans) et de résidence.
- Favoriser l'égal accès des jeunes domiciliés sur la Communauté de Communes à certaines activités culturelles, artistiques et sportives proposés par la Ville de Millau.

Les avantages offerts par la Carte Millau Jeunes :

1. Parc Aqua Vagues
Location de matériel avec accès au bassin sur une durée de 2h, au tarif de 6 € au lieu de 16 €
2. Théâtre de la Maison du Peuple
Les spectacles programmés par la Maison du Peuple au tarif de 5 € l'entrée pour la saison 2023/2024 et de 6 € l'entrée pour la saison 2024/2025.
3. Gratuité pour visiter le Site de la Graufesenque et la Tour des rois d'Aragon
4. Gratuité de la carte d'adhérent à la Médiathèque du Sud Aveyron
5. Cinéma « GPCI les cinémas de Millau »
Quatre entrées par an à 3,50 €
6. Formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).
Une réduction de 70 € pour chaque stage réalisé à Millau par l'IFAC
7. Formations organisées par Aqua Grimpe Millau Grands Causses
 - BNSSA : Réduction de 70 € (480 € au lieu de 550 €)
 - Surveillant de baignade : réduction de 25 € (190 € au lieu de 215 €)
 - PSC1 : réduction de 10 € (50 € au lieu de 60 €)
8. Des réductions chez de nombreux commerçants partenaires

Les modalités de mise en œuvre

Les cartes seront remises gratuitement à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Millau, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité. Par ailleurs les jeunes devront fournir une photo d'identité à coller sur la Carte. Un QR code offre la possibilité de faire une pré-inscription en ligne et de déposer les documents nécessaires. Il permet également de visualiser les réductions.

Participation des communes :

- Participation forfaitaire de 15 € / an pour chaque carte réalisée